

meilleur et puissant.

San 1703 le 21. Pour du mois de Septembre
après les fiançailles et publications faites pendant la
messe paroissiale par trois Dimanches consécutifs
faire en notre Eglise qu'en l'Eglise Saint Remy —
l'honore des bâtons de mariage entre Sophie pelleterie
fille de Sophie peble et vigneron demeurant à mire et
de catharina parise sa femme et Edet fille ast Remy
et de Marie fintier fille de Louis fintier bûcher de
cette paroisse et de d'offus le marie tissier sa femme lant
qui y ait en aucun empêchement ny opposition et vu
le certificat du Sr. pondoire procureur curé de St Remy
je curé curé souligné ay fait la célébration du
mariage en recevant des parties leurs consentement
mutuel et promis par paroles de present selon la
forme et avec les solennitez presentes et accoutume
en presence du pelleterie pere de Sophie Jaques pott
oncle Jacques finon et denys pelleterie de Louis fintier

in 48

pere de lepoorte Jean Antier oncle Louis et Charles
Antier freres frere doct et ont signé lequel le pere
et les freres et les autres ont déclaré ne pouvoir
écrire ny signer.

D au 8 du mois de Septembre

Le quinzième de ce même mois d'août
1582 a été baptisé sul pris d'isle de
Sulpice, pelleterier, et Catherine
Paris son pere, et mere, et a
fut le parrain Jaques Paris, et
marraine Marguerite
pelleterier en prouf Claude Bachoz
Le 27^e d'août a été baptisé au
C. Dauarin

L'an 1726 le 31 de may a esté Inhumé dans
Le chœur de cette église paroissiale de
Fontaine-Clairefontaine Sulpice Pelleter a été déposé le
jour précédent à l'âge de 67 ans après avoir reçu tous
Les sacrements à l'inhumation duquel ont assisté
Denis Pelleter Pierre Leric Jean Pelleter
Antoine Tiffet Jacques Delaunay qui ont signé
à l'exception de Denis Pelleter et de Jacques Delaunay
qui ont déclaré n'escanois signier de ce jugement
Pierre Petit Yvon Pelleter et sonne
Le Main

1683

Ce douzième janvier mil six cent
quatrevingt trois par moy curé
Sousigné a été baptisé Marie
fille née du mariage de Louis
Sontier et de Marie Sisier le
paroissaincheine Doulay fils Jean
de la paroisse de galant la mère
Marie fille de René gentil de
la paroisse qui ont dit ne sous
signer Bourgault

Le 1^{er} de juillet mil seyt l'an cinquante trois le vingt et un
par nous Curé des fr. Martin de galuys souignis a été mis
dans le cimetière de ce lieu le corps de monsieur le R.^e de
pellez, morts hier auquel il n'a pas moins dix ans, apres
avoir fait les exercices d'extreme dolente oration, si du
victime lez mains le bon poche avec le Cierge en son voile
accousteur en presence de l'ame petit son enfant, debon
doulx signe de Jean pellez Beaupre et de plusieurs autres
qu'on voulut faire voir signe de ces reques faire faire
auz officiers de la ville de laquelle il estoit
membre et auz autres personnes de la ville
Cult